CC Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière" : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 11 661 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière" affichait un encours de dette de 5,5 M€, soit 468 € par habitant, une épargne brute égale à 19,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,8 ans.

Dette par habitant
468 €
5,5 M€ au total

Capacité de désendettement
1,8 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
19,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 096 € / hab.
12,8 M€ au total

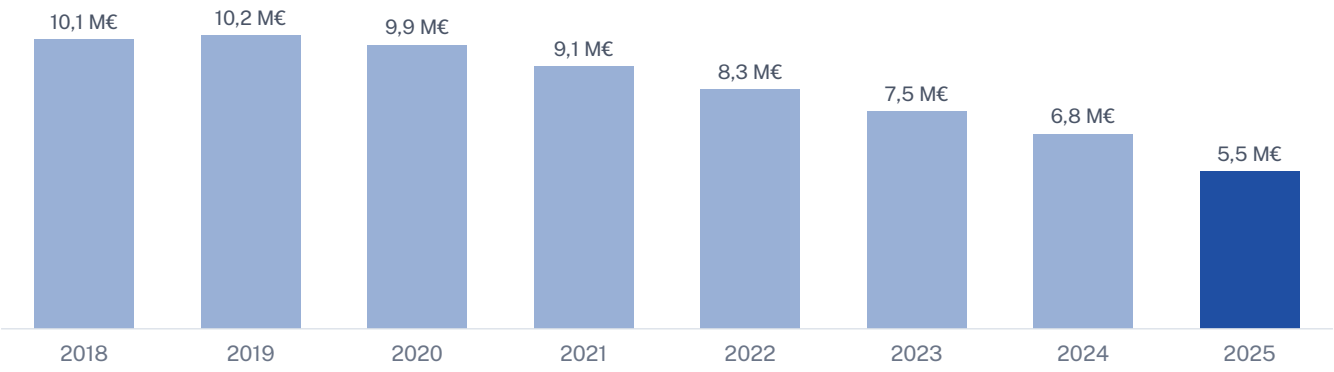
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 096 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	45,6 %	500 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	19,5 %	266 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	468 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	368 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	324 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 10,1 M€ en 2018 à 5,5 M€ en 2025 (-45,7 %). Valeur la plus haute : 10,2 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	10,1 M€	12,4 %	6,7 ans	2,3 M€
2019	10,2 M€	7,3 %	12 ans	1,8 M€
2020	9,9 M€	13,5 %	5,7 ans	2,3 M€
2021	9,1 M€	15,2 %	4,4 ans	3,1 M€
2022	8,3 M€	16 %	3,6 ans	3,5 M€
2023	7,5 M€	17,1 %	3,1 ans	3,5 M€
2024	6,8 M€	20,8 %	2,1 ans	2,3 M€
2025	5,5 M€	19,5 %	1,8 ans	4,3 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière"
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,4 M€ pour 15 projets
Part du coût des projets payée par l'État	27,6 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	50 k€ pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Construction d'une salle multifonctionnelle adossée au siège de la CC -Tranche 1	300 026 €
2023	DETR	Création de trois ateliers-relais sur les communes de Barrême, Peyroules et Allons	300 000 €
2024	DSIL	Realisation de la tranche 2 du siege de la communaute de communes alpes provence verdon	206 650 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Reconfiguration des dechetteries de castellane, la palud sur verdon et mise en place du controle d'acces dans les 7 dechetteries de la communaute de communes alpes provence verdon	200 000 €
2024	DETR	Realisation de la tranche 2 du siege de la communaute de communes alpes provence verdon	193 324 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.